

AVIS

PRE-INSCRIPTIONS SCOLAIRES ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, nous effectuons le recensement des enfants résidants à JOSSIGNY et susceptibles de fréquenter l'école à la rentrée de septembre 2020.

Je vous rappelle que les préinscriptions pour la petite section de maternelle concernent, cette année, les enfants nés en 2017.

Pour préinscrire vos enfants, vous devez donc vous présenter à la mairie, aux horaires habituels d'ouverture et avant le 25 juin 2020, muni des documents suivants :

- Le livret de famille,
- Un justificatif de domicile,
- Le carnet de santé attestant que vos enfants ont subi les vaccinations obligatoires pour leur âge,
- Un certificat de radiation (si vos enfants étaient scolarisés dans une autre commune).

Je vous remercie par avance de votre diligence à effectuer cette démarche, afin que vos enfants puissent être accueillis à l'école dans les meilleures conditions.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Patrick MAILLARD.

